



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 034 • 2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 18 juin 2009**

**Président**

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 18 juin 2009

• (1130)

[Traduction]

**Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)):** La séance est ouverte.

Merci beaucoup de vous joindre à nous, messieurs les ministres, et merci à ceux qui vous accompagnent aujourd'hui.

Je m'excuse du retard de notre réunion. Je suppose que nous allons blâmer la haute direction de Nortel.

Nous allons débiter notre réunion de ce matin. Je crois savoir que vous avez un exposé à faire et, monsieur Roach, je crois que c'est vous qui allez commencer.

À l'intention des membres du comité, si vous avez de la difficulté à voir l'écran, vous avez également une copie de l'exposé devant vous, si vous voulez bien suivre.

Monsieur Roach, pour que tous les ministres et vous compreniez, vous pourrez entendre durant la réunion d'aujourd'hui un bip sonore venant de l'avant. Nos membres sont limités dans le temps pour ce qui est des questions et des réponses; alors, si vous entendez le bip, je vous demanderais de commencer à conclure vos observations.

Nous avons hâte d'entendre votre exposé ce matin. Veuillez commencer.

**M. Greg Roach (sous-ministre adjoint, Pêches et aquaculture, Gouvernement de la Nouvelle-Écosse):** Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du comité et messieurs les ministres, je m'appelle Greg Roach. Je suis sous-ministre adjoint du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse. On m'a demandé, au nom du Québec et des provinces de l'Atlantique, de faire un exposé pour démarrer la discussion que nous allons avoir avec vous ce matin.

Comme le président l'a dit, nous avons l'exposé en français à ma gauche et l'exposé en anglais à ma droite. Je vais présenter l'exposé d'un point de vue général pour le Canada atlantique et ensuite, chaque province prendra la parole pour parler des problèmes qui lui sont particuliers. Puis nous allons conclure par un petit sommaire de certains des besoins immédiats. Ensuite, nous aimerions discuter avec vous.

Premièrement, je vais commencer par souligner l'importance de l'industrie du homard pour le Canada atlantique. Comme l'indique la première diapositive, il s'agit d'une industrie d'une valeur de un milliard de dollars. C'est la pêche monospécifique la plus importante au Canada et elle constitue essentiellement la pierre angulaire, surtout dans les Maritimes, de l'industrie de la pêche. Mais cette industrie est également importante pour Terre-Neuve et le Québec.

La diapositive suivante vous donne une idée des zones de pêche au homard dans toute la région du Canada atlantique. L'industrie est gérée en fonction de petites unités. Certaines zones comportent une

pêcherie très vaste. D'autres constituent des pêcheries d'appoint. Mais essentiellement, l'espèce se retrouve du Labrador jusqu'à la frontière américaine. Aux États-Unis, on la retrouve jusqu'aux environs de la Virginie. C'est le seul endroit où l'on peut trouver cette espèce de homard. Essentiellement, nous contrôlons environ 60 p. 100 du homard vendu dans les marchés mondiaux.

Pour avoir une petite idée des débarquements et de l'état de la ressource, le graphique que vous avez sous les yeux illustre les débarquements depuis le début ou le milieu des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Vous pouvez constater que la ressource est en très bon état. Au cours des 10 à 15 dernières années, la pêche a donné lieu à des débarquements à un niveau que nous n'avons pas vu depuis la fin des années 1800. Alors, la ressource elle-même est très vigoureuse.

Vous allez remarquer une légère baisse dans les débarquements de la Nouvelle-Écosse. Le bleu que l'on peut voir dans le haut, en 2008, est attribuable en grande partie au fait qu'en Nouvelle-Écosse, la pêche prend fin le 31 décembre. Il y a encore beaucoup de données qui doivent être enregistrées pour la pêche de 2008. De plus, à cause de l'affaiblissement des prix à la fin de l'année civile de 2008, il y a eu beaucoup de ventes privées. Alors, ces chiffres seront révisés. Il est très probable que les débarquements en 2008 en Nouvelle-Écosse seront assez semblables à ceux de 2007. L'important ici, c'est que la ressource demeure extrêmement vigoureuse et se situe à des niveaux records.

Il y a deux composantes principales dans la pêche au homard: le marché du homard vivant et le marché du homard transformé. Cette diapositive vous donne une petite idée de la place du Canada. Le marché du homard vivant s'élève grossièrement à 80 millions de livres, dont 6 millions proviennent du Canada et 20 millions, des États-Unis. Du côté canadien, la Nouvelle-Écosse est le principal producteur de homards vivants. Terre-Neuve et le Québec se concentrent sur la production du homard vivant. On produit également du homard vivant au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, mais ces deux provinces se concentrent sur le marché du homard transformé. Vous pouvez voir à la partie inférieure de cette diapositive que le marché du homard transformé s'élève lui aussi à environ 80 millions de livres, dont environ 40 millions proviennent des diverses régions du Canada et environ 40 millions proviennent des États-Unis et sont envoyés à nos grandes usines de traitement, situées principalement au Nouveau-Brunswick, où le homard est transformé pour le marché. Alors, nous importons un grand nombre de homards pour le traitement secondaire avant la commercialisation et nous exportons des homards vivants partout dans le monde.

Pour vous donner une idée de l'importance de cette industrie, cette diapositive montre le nombre de titulaires de permis de pêche dans le Canada atlantique. Le chiffre de 2 900 pour Terre-Neuve ne reflète pas le nombre de participants actifs. Nous reviendrons sur cette question un peu plus tard. Au Québec, et en particulier dans les Maritimes, la plupart des titulaires de permis de pêche sont des pêcheurs actifs. Alors, il existe approximativement un peu moins de 10 000 titulaires de permis de pêche ou d'entreprises de pêche dans cette région.

Pour vous donner une idée de la question des emplois, chaque bateau compte deux ou trois membres d'équipage, y compris le capitaine. Alors, lorsque vous regardez ces entreprises, environ 2 500 personnes travaillent du côté de la récolte. À ces emplois, il faut ajouter des emplois dans les secteurs de la transformation ainsi que du conditionnement et de l'expédition. Il existe environ 400 de ces entreprises; alors, il y a des milliers d'emplois dans ce secteur, sans compter les entreprises connexes. Cela comprend les entreprises de camionnage et les entreprises de fournitures de pêche qui vendent de la corde, des bouées, des casiers à homard et des appâts. Essentiellement, le tissu social des collectivités de la côte Est dans l'ensemble du Canada atlantique et du Québec dépend fortement de la pêche au homard. Il s'agit de l'un des principaux moteurs économiques de nos collectivités côtières.

Je passe maintenant à l'information sur les marchés. C'est une question qui nous cause des problèmes et nous devons les régler dans l'avenir. Environ 85 p. 100 de notre homard est exporté aux États-Unis. Et cela touche toutes les formes du produit, aussi bien le produit vivant que le produit transformé. On en exporte 10 p. 100 vers l'UE, 2 p. 100 vers le Japon et le reste va dans d'autres pays partout dans le monde. Alors, nos homards sont expédiés partout dans le monde, mais la grande majorité d'entre eux finissent sur le marché américain. Historiquement, cela a très bien fonctionné pour notre industrie, surtout lorsque la valeur du dollar canadien était relativement faible par rapport au dollar américain. Nous leur expédions le homard et il nous expédiait de l'argent en retour et nous étions tous relativement heureux.

Mais les temps ont changé. Le taux de change est passé d'environ 1,60 \$ pour un dollar à la parité. Le dollar canadien s'est apprécié au cours des 10 dernières années et a atteint la parité à certaines occasions au cours des dernières années. Sa valeur a chuté un peu au cours des six derniers mois, mais elle a maintenant commencé à remonter. Le prix du homard suit assez précisément la valeur du dollar, mais le ralentissement économique a entraîné l'effondrement du marché du homard. Bien que la ressource soit vigoureuse, le prix a chuté de façon spectaculaire. Depuis que les pêcheurs pêchent pour des dollars, et non pour des livres, les entreprises ont beaucoup souffert.

Un des défis auxquels nous sommes confrontés, c'est une dépendance trop grande à l'égard du marché américain. Un autre, c'est l'industrie de la restauration. Le homard est un produit important de la restauration et le ralentissement économique a entraîné une baisse d'activité dans ce secteur, surtout aux États-Unis. Les tarifs imposés par l'UE constituent également un défi. Nous aimerions voir une croissance de notre industrie dans ce marché, mais les tarifs constituent un obstacle, particulièrement pour les produits transformés en provenance du Canada. Un autre défi est la valeur élevée du dollar canadien ainsi que le caractère imprévisible de la valeur des monnaies. Que le taux de change évolue graduellement, c'est une chose, mais lorsque les contrats sont rédigés et que le taux de change varie de 10 p. 100 en un mois, cela chambarde complètement notre structure de prix.

Nous avons également des problèmes d'inventaire au Canada, aux États-Unis et dans l'UE. Ces problèmes sont liés à l'entreposage aussi bien du produit vivant que du produit transformé. En ce qui concerne l'approvisionnement, il est difficile d'obtenir de l'information précise sur la quantité de homards conservés dans les différents étangs partout dans le Canada atlantique ou sur l'importance des inventaires dans toute la chaîne de production. De plus, nous avons des différences provinciales, ce qui veut dire qu'une solution ne s'applique pas nécessairement à tout le monde. Il y a des défis différents dans chacune des provinces.

Enfin, les prix plus faibles ne s'accompagnent pas de coûts d'exploitation plus faibles. Ces derniers ont diminué pendant un certain temps, mais ils se mettent à augmenter de nouveau. Le prix des appâts et de l'équipement augmente; alors, les recettes diminuent tandis que les coûts d'exploitation continuent d'augmenter.

• (1135)

Pour ce qui est de certains des autres défis concernant la ressource, les stocks se situent à des niveaux record, comme je l'ai dit, mais nous n'avons pas beaucoup d'information sur le fonctionnement biologique du système. Nous ne pouvons pas vraiment être certains que tout ira bien à long terme. Nous avons besoin de plus de données scientifiques sur la ressource et sur sa structure.

Du côté de la récolte, les bateaux de pêche sont trop nombreux dans beaucoup de régions. Dans certaines régions, la situation n'est pas si mal, mais dans d'autres, le nombre de pêcheurs est beaucoup trop élevé pour la ressource disponible.

Nous avons un problème avec les surplus de débarquements. L'activité de pêche se fait pendant de courtes périodes. Tout à coup, tout le homard capturé est débarqué; il doit être transformé ou être absorbé par le marché.

Nous avons des problèmes avec l'information sur l'approvisionnement. Nous avons besoin d'information plus précise sur les débarquements et sur la ressource disponible.

Ensuite, évidemment, il y a la volatilité des prix sur le marché. Il y a toutes sortes de difficultés à ce niveau. Parfois, le prix atteint un sommet en hiver pour ensuite chuter très bas.

Encore une fois, il y a une trop grande dépendance à l'égard du marché américain et maintenant, les marchés commencent à exiger une certification. Ils veulent savoir que votre produit a été récolté d'une manière qui sera durable et qui conservera la ressource pour l'avenir. Certaines des grandes chaînes d'alimentation en Amérique du Nord et en Europe disent que d'ici une période donnée, tout le poisson vendu devra être certifié comme étant un produit durable provenant d'une pêcherie durable.

La question de la traçabilité est un autre facteur qui pointe à l'horizon dans le cas de l'industrie du homard; nous devons démontrer que les homards proviennent d'une pêcherie durable et qu'ils sont des produits sûrs tout au long de la chaîne de valeur.

Il y a une autre préoccupation provenant d'un marché précis qui pourrait faire bouler de neige, mais espérons que non. Nous avons eu certains problèmes avec l'intoxication par phycotoxine paralysante dans le tomalli. Elle a été observée uniquement dans le tomalli. C'est la substance verdâtre à l'intérieur du homard, qui est en demande dans certains marchés. Ce n'est pas un problème qui touche la chair et les concentrations enregistrées sont inférieures à celles qui, traditionnellement, ont causé des inquiétudes. Cependant, c'est une question sur laquelle il faudra se pencher, et on le fait actuellement étant donné que nous exportons vers le Japon.

Il y a certains autres défis. L'un d'eux est lié aux ressources humaines. Comme c'est le cas de bien d'autres industries, nous devons envisager la planification de la relève. Nos pêcheurs vieillissent. Aujourd'hui, les jeunes quittent les collectivités côtières. Nous devons faire en sorte qu'ils aient intérêt à rester et à continuer de travailler dans cette industrie viable, que ce soit dans le secteur de la transformation ou dans celui de la récolte.

Nous avons eu certaines difficultés récemment avec le crédit et les finances. Des prix inférieurs au marché et des coûts d'exploitation élevés font qu'il est difficile pour certains pêcheurs de rembourser les prêts contractés pour acheter leur bateau et, essentiellement, de payer les comptes de leur entreprise. Dans certains secteurs, il y a surcapitalisation. Les bateaux sont très gros et très coûteux, et les pêcheurs doivent trouver l'argent pour payer ces factures. Les nouveaux arrivants dans l'industrie ont de la difficulté à trouver une source de financement. De plus, les transformateurs ont parfois de la difficulté à avoir accès à un fonds de roulement pour acheter leurs produits jusqu'à ce qu'ils récupèrent leur argent du marché.

Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Il y a des avantages.

Comme je l'ai dit, la ressource est très abondante dans la plupart des régions, mais pas dans toutes. Par exemple, le détroit de Northumberland continue de faire face à certains défis au niveau de la ressource, mais dans de nombreuses régions, la ressource est très, très abondante.

De plus, c'est un produit de haute qualité qui a la possibilité de commander des prix plus élevés dans tous les marchés. Nous voyons des marchés potentiels très intéressants en Europe et dans des économies émergentes comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

Il y a eu des annonces récentes de la part du gouvernement fédéral concernant un fonds pour la mise en marché et la promotion, et il existe également certains fonds provinciaux que nous pouvons utiliser pour aider à développer ces marchés.

De plus, il y a maintenant beaucoup d'intérêt de la part de l'industrie du homard pour la création d'un nouveau Conseil de développement du homard de l'Atlantique regroupant toute l'industrie. Il s'agira d'une tribune dirigée par l'industrie visant à commencer à répondre à certains des besoins de l'industrie, comme l'éco-certification, la mise en marché et la traçabilité. C'est un nouveau développement qui est prometteur pour l'industrie, pour l'aider à défendre ses propres intérêts dans l'avenir.

Il y a d'autres avantages. La tribune dont je viens de parler, le conseil de l'industrie, aura besoin d'aide. Il faudra déterminer qui paiera pour ce conseil dans l'avenir.

Nous avons également de nouvelles technologies à l'horizon pour les produits transformés — de nouvelles formes de produits — ainsi que pour l'expédition. Il y a certains développements concernant des conteneurs spécialisés pour l'expédition outre-mer de homards vivants, qui régleront le problème des coûts d'expédition par avion ainsi que celui du bilan carbone lié à l'expédition des denrées alimentaires par la voie des airs.

• (1140)

L'industrie est viable lorsque l'approvisionnement et les marchés sont favorables; alors, il existe d'excellentes occasions dans ce secteur.

Enfin, les consommateurs sont de plus en plus conscients des bienfaits des poissons et des fruits de mer pour la santé; alors, l'industrie du homard peut tirer avantage de cette tendance dans le monde.

Nous allons maintenant passer aux intérêts particuliers des différentes provinces. Je vais continuer étant donné que le nouveau gouvernement n'a pas de ministre en poste. Je vais parler des préoccupations de la Nouvelle-Écosse et ensuite, les autres provinces donneront rapidement un aperçu de leur situation.

La Nouvelle-Écosse compte deux régions générales — la côte extérieure de Scotia-Fundy et la région du golfe — et environ 3 300 pêcheurs. Il s'agit essentiellement de la structure sociale des collectivités côtières de la Nouvelle-Écosse. N'importe qui, qui a voyagé en Nouvelle-Écosse, a pu constater que presque toutes les collectivités côtières avaient un quai où sont amarrés plusieurs bateaux de pêche. Il est plus que probable que ce sont des bateaux de pêche au homard; alors, c'est ce qui définit nos collectivités côtières. La valeur des débarquements de homard en Nouvelle-Écosse en 2008 a été de 352 millions de dollars. Je m'attends à ce que ce chiffre augmente au fur et à mesure que les chiffres arriveront — et près de 22 000 tonnes métriques, et ce chiffre augmentera lui aussi.

Alors, le problème de nombreux pêcheurs, c'est qu'il y a très peu d'occasions de diversification. La pêche aux poissons de fond est dans un état pitoyable et il n'y a pas d'autres occasions de pêche. Il y a du crabe dans l'est de la Nouvelle-Écosse et c'est une pêche très importante, mais cette dernière doit également faire face à des défis en matière de prix et de marché. Il y a très peu d'autres occasions comme la pêche au pétoncle côtier et au hareng pour faire un revenu.

Du point de vue du revenu et du financement, les capitaines et membres d'équipage s'inquiètent beaucoup de la baisse de revenu qui leur fera mal personnellement. Ces revenus plus faibles influenceront sur leur admissibilité à l'AE et sur leurs prestations d'AE dans l'avenir. Dans certaines régions, comme celle du détroit de Northumberland, la pêche ne peut tout simplement pas soutenir le nombre d'entreprises qui existent à l'heure actuelle. Dans d'autres régions où la pêche est vigoureuse, les gros bateaux surcapitalisés ont des difficultés parce qu'il faut des revenus élevés pour payer les frais d'entreprise. Nous intervenons dans ce domaine par l'intermédiaire de la commission des prêts aux pêcheurs administrée par le ministère. Nos prêts présentent une certaine souplesse; cependant, nous ne détenons que 20 p. 100 des prêts. Le reste a été contracté auprès des banques commerciales.

Nous avons également un nouveau programme de prêts pour l'achat de permis qui s'appliquera aux nouveaux arrivants dans l'industrie de la pêche. Évidemment, la province est prête à collaborer avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne les nouveaux programmes annoncés récemment.

Le Québec compte approximativement 561 détenteurs de permis actifs, mais l'industrie compte 3 250 emplois dans le secteur de la pêche et de la transformation. Le homard est important pour les petites collectivités des Îles de la Madeleine, de la Gaspésie et de la Basse-Côte-Nord. Ainsi, 30 p. 100 de la valeur totale des débarquements de poissons et de fruits de mer du Québec viennent de la pêche au homard. C'est particulièrement important dans le cas des Îles de la Madeleine où le homard représente 72 p. 100 de la valeur des débarquements de poissons et de fruits de mer — et environ 26 p. 100 dans le cas de la Gaspésie. Dans le secteur de la transformation au Québec, environ 29 p. 100 des activités sont liées à l'industrie du homard.

Il y a eu une forte diminution du revenu des pêcheurs de homard et la préoccupation au Québec est de protéger l'accès à l'assurance-emploi et aux prestations maximales d'AE.

Nous avons besoin d'assurer un soutien à court terme pour financer les opérations et apporter une aide économique immédiate aux pêcheurs. Il faut développer de nouveaux marchés et accorder un soutien financier pour la rationalisation. Nous avons besoin d'un soutien financier pour permettre aux nouveaux arrivants de participer à la pêche et pour les aider à supporter le fardeau de leurs dettes.

C'est maintenant au tour de Terre-Neuve.

● (1145)

**L'hon. Tom Hedderson (ministre des pêches et de l'aquaculture, Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador):** Merci beaucoup. Encore une fois, c'est une merveilleuse occasion de pouvoir discuter avec le comité; alors, nous sommes très heureux que vous nous ayez accordé du temps.

Pour économiser du temps, pour vous donner une idée de la situation à Terre-Neuve et Labrador, vous pouvez voir sur l'écran que nous avons 5 p. 100 de la ressource et 30 p. 100 des permis. Comme on peut le voir, juste à partir de ces chiffres, il y a un problème. Si on descend plus bas, nous constatons également que certains de ces permis sont, en fait, latents. Cela pose une autre difficulté.

Les pêcheurs de homard viennent d'au moins 340 collectivités différentes. Plus particulièrement, les côtes ouest et sud de notre île sont les plus vulnérables, parce qu'elle sont les plus dépendantes à l'égard de la pêche au homard.

En ce qui concerne le revenu, les pêcheurs de homard ont les revenus les plus bas de toute la région. Évidemment, lorsque vous regardez les chiffres ici également, si on descend plus bas, l'an dernier, nous parlons d'une valeur de débarquement d'environ 32 millions de dollars en 2008. Cette année, non seulement à cause de la réduction des prix, mais également à cause du déclin de la ressource dans certaines régions, nous envisageons une valeur d'environ 16,5 millions de dollars, ce qui représente essentiellement un revenu coupé de moitié. Lorsque vous parlez de ces pêcheurs, vous parlez de gens qui, au mieux, ont probablement gagné l'an dernier un revenu net de 8 000 \$, et cette année, ils gagneront autour de 4 000 \$.

Je ne peux que vous parlez de la situation désastreuse dans laquelle ils se retrouvent, maintenant qu'ils viennent de terminer leurs saisons respectives.

En ce qui concerne le financement, il existe des programmes, mais les faibles revenus constituent le problème le plus important. Ils dépendent fortement de la pêche et, fondamentalement, il n'existe rien d'autre pour eux. Nous avons besoin d'un plan de restructuration dans ce secteur pour en améliorer la viabilité.

À court terme — je viens juste de parler du revenu de 4 000 \$ —, le soutien du revenu arrive en tête de liste. Peut-être que le meilleur moyen et le moyen le plus approprié de le faire a été préconisé par les pêcheurs, leurs syndicats et, évidemment, notre gouvernement, à savoir, à court terme, améliorer l'accès au système d'assurance-emploi, ce qui aiderait certainement à atténuer les effets de cette saison très difficile.

À long terme, j'ai les mêmes préoccupations que les autres gouvernements. Nous parlons de rationalisation, mais de rationalisation appliquée à la restructuration. Il ne suffit pas de retirer des joueurs. Nous devons nous assurer qu'en faisant cela, nous améliorions la viabilité de cette industrie particulière.

En ce qui concerne la commercialisation, il n'y a aucun doute, et j'insiste pour dire que la commercialisation est la clé. Mais à court terme, à l'heure actuelle, la commercialisation ne permettra pas de

mettre du pain sur la table. À l'heure actuelle, leur niveau de revenu ne peut soutenir leur niveau de vie.

De même, il n'y a aucun doute au sujet de la durabilité de la pêche, la certification dont nous avons besoin. Ce sont toutes de bonnes choses à long terme. Je suis allé voir le ministre Shea pour lui demander encore une fois, en ce qui concerne le programme qu'elle a mis sur pied, s'il y avait une certaine souplesse pour répondre à certains des besoins uniques des pêcheurs en ce moment particulier. On m'a donné l'assurance qu'il y avait de la souplesse et, évidemment, nous allons voir comment nous pouvons présenter au gouvernement un plan à court terme et à long terme.

J'espère avoir transmis l'idée qu'en tant que région, nous faisons face, tous ensemble, à cette situation. Je suis très heureux d'être là avec mes collègues, parce que nous sommes tous sur la même longueur d'onde à cet égard. Mais il y a certaines circonstances uniques partout dans la région qui doivent également être prises en compte. Nous espérons que la souplesse permettra de le faire.

C'est tout, monsieur le président.

● (1150)

**L'hon. Rick Doucet (ministre des pêches, Gouvernement du Nouveau-Brunswick):** Merci beaucoup. C'est vraiment un honneur que d'être ici pour représenter le Nouveau-Brunswick et de faire partie de ce groupe dans lequel nous travaillons depuis décembre.

Je suis vraiment heureux que vous ayez accepté de nous entendre aujourd'hui. Le homard a certainement été un bon sujet de discussion au cours des 24 dernières heures ici à Ottawa. Nous sommes vraiment heureux de l'accueil que nous avons reçu. Je sais que beaucoup de gens se sont rendus à la réception du Canada atlantique hier soir. Je sais qu'il y avait beaucoup de participants. Si vous n'y est pas allé, malheureusement, vous avez raté quelque chose de bien.

En ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, la flottille de pêche compte 1 560 permis répartis entre le golfe du Saint-Laurent et la baie de Fundy. Nos débarquements totaux ont été de 6 320 tonnes, ou environ 14 millions de livres. Au printemps, la pêche se pratique dans la baie de Fundy et la partie nord-est de la province; en été, dans le détroit de Northumberland, et à la fin de l'automne, dans la baie de Fundy.

La valeur de nos débarquements est d'environ 85 millions de dollars, mais nos exportations s'élèvent à 364 millions de dollars. Nous devrions clarifier cela. Seulement environ 25 p. 100 de ce que nous exportons est débarqué au Nouveau-Brunswick. Les transformateurs et les expéditeurs de homard vivant au Nouveau-Brunswick achètent le homard partout en Nouvelle-Angleterre et dans d'autres parties de la province. Fondamentalement, nous sommes le centre des activités de transformation pour le Canada atlantique. Nous sommes principalement un producteur de homard congelé, seulement environ 6 p. 100 de nos exportations étant constituées de homard vivant en termes de valeur totale.

Une bonne partie de notre pêche côtière dépend du homard et cette pêche subit certainement beaucoup de pression à l'heure actuelle. Nous avons besoin de certaines des suggestions relatives à l'aide à court terme qui ont été faites par les groupes de pêcheurs, comme le programme d'AE, comme vient de le dire le ministre de Terre-Neuve, et de toutes les autres mesures à court terme qu'il pourrait y avoir, parce que certains pêcheurs font face à une situation très, très difficile dans des domaines clés. C'est essentiellement ce qui nous a amenés ici tous ensemble. Le marché s'est effondré et nous en voyons les effets sur les quais et sur les prix à terre.

La main-d'oeuvre continue d'être un défi. La situation devient difficile. Il y a des difficultés non seulement pour trouver des membres d'équipage pour les bateaux, mais également en ce qui concerne les employés de certaines usines de transformation. Nous pensons que la tendance actuelle se maintiendra.

Les revenus actuels sont inférieurs au seuil de durabilité et les nouveaux arrivants, en particulier, qui constituent l'avenir de notre industrie, sont durement touchés. Ils ont dû emprunter pour participer à la pêche et il ne fait aucun doute que les bas prix font qu'il est difficile pour eux d'assumer leurs obligations financières.

Que se passe-t-il au Nouveau-Brunswick. Il y a environ deux ans, l'industrie s'est lancée dans un programme de renouvellement des pêches. Nous avons réuni tous les segments de l'industrie, depuis les pêcheurs jusqu'aux transformateurs, et aux travailleurs d'usine et aux responsables de la mise en marché. C'était probablement la plus grande collaboration entre les gens de l'industrie depuis de nombreuses années. C'était l'occasion de sortir les gens de leur solitude, les pêcheurs, les transformateurs et les responsables de la commercialisation, pour avoir une meilleure compréhension de ce que chacun d'entre nous fait. À partir de là, nous avons été en mesure d'élaborer un cadre de renouvellement des pêches qui trace une voie très nette pour l'avenir de la pêche.

Il a fallu beaucoup de travail pour en arriver à ce point. Nous avons été en mesure de réunir les intervenants pour déterminer l'orientation que nous devions prendre. Les domaines où ils voulaient nous voir actifs étaient le marché et l'accès aux marchés et c'est là que nous avons beaucoup investi, du côté de la commercialisation.

Maintenant, nous avons créé la table ronde des ministres, de même que les forums régionaux et les tables rondes régionales, et nous travaillons ensemble pour contacter les groupes de pêcheurs pour déterminer quelles orientations nous devons prendre.

Ce que nous avons fait, dans la province, c'est de rapatrier le Conseil de développement des pêches au sein du ministère des Pêches. À l'heure actuelle, nous sommes en train de réviser les programmes accessibles à l'industrie et nous asseyons de cerner les lacunes et de voir les possibilités que nous avons de les combler. Au moins, le ministère a maintenant entrepris le travail qui est nécessaire pour travailler avec ce conseil de manière que nous puissions mieux évaluer les besoins sur le terrain.

En ce qui concerne le concept « De l'océan à l'assiette », notre avenir repose sur un meilleur travail pour combler les attentes de nos clients. Plutôt que de pêcher et de transformer le homard et ensuite, essayer de trouver quelqu'un pour l'acheter, nous devons fabriquer des produits du homard que les clients veulent acheter et ensuite, pratiquer la pêche pour appuyer ces produits. Nous devons commencer par les clients et nous assurer que ce sont les besoins des clients qui sont à la base de nos activités chez nous.

● (1155)

Les clients exigent que le poisson et les fruits de mer viennent uniquement de pêcheries durables. Vous avez entendu l'annonce de Loblaw's, il y a deux ou trois semaines, pour qui la seule source d'approvisionnement alimentaire sera un environnement durable. Nous ne sommes pas prêts. Nous ne sommes pas tout à fait prêts pour cela et nous devons l'être. Évidemment, nous voyons cela arriver en Europe. D'ici janvier 2010, ils refuseront déjà d'acheter certains des produits à cause de la traçabilité. Alors, nous devons accélérer le pas et aller là où nous devons être.

Voilà pour le Nouveau-Brunswick, mais je crois savoir qu'il y aura une discussion plus tard et que nous allons répondre à des questions.

**M. Greg Roach:** Merci.

Au tour de l'Île-du-Prince-Édouard.

**L'hon. Neil LeClair (ministre, Pêches, aquaculture et développement rural, Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard):** Merci, Greg.

Je regardais ma montre. Elle est réglée à l'heure de l'Î.-P.-É.; il est 13 heures. J'avais cru que tout serait terminé maintenant et que je n'aurais pas à dire tout cela.

Je suis heureux d'être ici et d'avoir eu l'occasion de faire un exposé hier et aujourd'hui. Ce fut une excellente expérience. L'événement d'hier soir a connu un franc succès, à notre avis. Je suis reconnaissant à quiconque prends le temps de s'informer de certains des problèmes de notre industrie et de ce qui se passe dans le marché mondial qui affecte notre industrie.

Je vais vous donner un aperçu; et vous avez maintenant les diapositives sur l'industrie de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons 1 289 permis qui, essentiellement, sont tous actifs — tout le monde pratique la pêche. En 2008, nous avons eu des débarquements de 9,92 tonnes métriques de homard, ou d'environ 20 millions de livres. La récolte et la transformation sont les principales composantes de notre industrie. La plus grande partie de notre homard est transformée et cela représente probablement la moitié de notre récolte.

Près de 6 000 personnes travaillent dans cette industrie. Il est certain que le financement a été un gros facteur cette année, aussi bien pour les pêcheurs eux-mêmes que pour le secteur de la transformation. C'est un problème important. Nous avons travaillé fort tout l'hiver pour nous assurer que nos transformateurs avaient accès à du financement. C'était un problème pour eux. Tout le monde souffre dans l'industrie, pas seulement les pêcheurs. Cela se répercute sur les travailleurs des usines et sur tout le monde.

Voici quelques-unes des choses que nous avons faites et ce que nous avons l'intention de faire dans l'avenir. Nous avons créé un programme de prêts à intérêt réduit pour les pêcheurs, de manière qu'ils puissent, essentiellement, restructurer leur dette. Nous l'avons fait par l'intermédiaire de notre agence de prêts et je pense que plus de 20 millions de dollars sont engagés dans ce programme à l'heure actuelle. En fait, nous envisageons de l'ouvrir de nouveau, parce qu'il y a eu de nouvelles difficultés ce printemps et le nombre de pêcheurs qui ont besoin de restructuration et de consolidation est beaucoup plus élevé.

Nous avons créé un programme de pêcheurs du futur. Hier, on m'a demandé pourquoi nous voulions faire cela alors que nous voulons que les gens quittent l'industrie ou qu'il y ait moins de bateaux sur l'eau, mais lorsque vous retirez des bateaux, c'est parce que les stocks ne sont pas suffisants pour soutenir le nombre de pêcheurs. Ce n'est pas pour empêcher les pêcheurs de pêcher. La moyenne d'âge actuelle de nos capitaines dans l'industrie est de 55 ans; alors, nous avons besoin de nouveaux arrivants dans l'industrie également.

Nous avons créé un programme de pêcheurs du futur pour les aider dans une certaine mesure avec un certain intérêt. De plus, nous voulons informer les jeunes pêcheurs au sujet du financement, de la commercialisation et de tous les aspects de l'industrie. Je pense que nous avons besoin d'élargir leurs connaissances de l'industrie pour la rendre plus viable pour eux.

Nous avons investi dans la mise en marché locale, régionale et internationale. Nous avons mis sur pied une table ronde de l'industrie du homard qui connaît beaucoup de succès à l'Î.-P.-É. Nous avons réuni les deux côtés de l'industrie pour qu'ils travaillent ensemble et pour dissiper une partie de la méfiance qui existe entre les transformateurs et les pêcheurs, le contrôle et la fixation des prix, et les choses du genre.

Nous avons également un programme de suivi du homard qui fonctionne très bien et qui nous donne une certaine idée de nos stocks dans le détroit de Northumberland et dans le golfe. Il y a beaucoup de choses que nous ne savons pas au sujet de nos stocks de homards et il y a beaucoup à apprendre, parce que nous ne savons pas vraiment ce qui influe sur ces derniers et pourquoi certaines années, les stocks sont plus élevés dans un endroit et moins élevés dans un autre.

Nous avons récemment mis sur pied un plan en cinq points, mais une grande partie de ce plan dépend du gouvernement fédéral. Nous avons eu une réunion avec le ministre ce matin et il y a encore des détails à régler. En tant que province, nous examinerons certainement tous les aspects. Un des aspects importants est la rationalisation ou la restructuration. Nous sommes certainement d'accord avec cette idée et nous allons faire tout ce que nous pouvons pour faire en sorte que ces détails portent fruit.

• (1200)

Nous voulons que tous les secteurs se restructurent, car je ne crois pas qu'il y a de rationalisation possible si l'industrie ne se transforme pas à long terme elle aussi, car il y a bien des choses qui auraient pu être faites depuis une bonne vingtaine d'années déjà, et l'industrie aussi doit changer.

C'est tout en ce qui concerne notre province. J'apprécie beaucoup l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui, et si, pendant la prochaine heure, nous pouvons répondre à quelques-unes de vos questions, nous le ferons avec plaisir. Nous avons même plus de temps que je ne le croyais.

Je vous remercie.

• (1205)

**M. Greg Roach:** Je vous remercie, monsieur le ministre.

Les deux prochaines diapositives résument nos besoins à court et à long terme. À court terme, ce sont les initiatives de mise en marché qui priment. Certaines ont d'ailleurs été annoncées tout récemment. Il faut que nous passions à l'action, que nous élargissions nos marchés et que nous réussissions à obtenir une forme ou une autre d'aide financière immédiate pour l'industrie de la pêche. Nous avons beaucoup parlé de l'assurance-emploi, mais il y a d'autres programmes. Ce qui me ramène à l'annonce qu'a faite récemment la ministre Shea à propos des besoins financiers pressants de nos pêcheurs. Il faut que l'industrie se rationalise ou se restructure. De nouveaux programmes ont d'ailleurs été annoncés, et les provinces sont prêtes à collaborer avec le gouvernement fédéral et le ministère des Pêches et des Océans.

Les pêcheurs comme les transformateurs ont également besoin de financement et de crédit. Et ce besoin se fera sentir très prochainement. Les commissions de prêts offrent une certaine marge de manoeuvre, mais il faudra peut-être songer aux autres secteurs de l'industrie.

Il faudra absolument que les intervenants de la région s'entendent et travaillent de concert, et c'est là que le Conseil de développement du homard dont je parlais tout à l'heure entre en scène. Il est déjà fonctionnel, ou à peu près, et il a besoin de soutien dès maintenant

pour pouvoir s'organiser et commencer à répondre aux besoins de l'industrie en adoptant un point de vue qui est propre à cette dernière.

Je laisse le soin au ministre Doucet, du Nouveau-Brunswick, de vous expliquer ce qu'il faudra accomplir à long terme.

**L'hon. Rick Doucet:** Je vous remercie.

Avec près de 10 000 permis et plus de 600 entreprises de transformation et d'expédition réparties dans cinq provinces et six états américains, dire de l'industrie du homard qu'elle est diversifiée relève de l'euphémisme. Or, cette industrie, dont la valeur s'élève à 1 milliard de dollars, représente moins de 0,5 p. 100 du marché international du poisson et des fruits de mer. Nous devons pouvoir compter sur un organisme qui aidera l'industrie à traverser sa restructuration et à faire en sorte que ses produits dépassent les attentes des clients.

Fort heureusement, l'industrie vient justement de se doter d'un tel organisme, et j'ai nommé le Conseil du développement du homard, avec le soutien de la Table ronde du homard de l'Atlantique. Les temps sont durs, et c'est pourquoi le conseil aura besoin du soutien des gouvernements pour poursuivre ses activités. Nous devons également améliorer la qualité de nos produits, afin que chaque fois qu'un client mange du homard, ses attentes soient dépassées. Pour le moment, les succès sont encore loin d'être reluisants, comme en témoignent les prix du champagne des mers. Nous devons arrêter de transformer le homard en fonction des stocks et commencer à le transformer en fonction du marché.

Passons maintenant à l'écocertification, à la traçabilité et à la gestion améliorée des ressources. Je précise d'abord que l'écocertification et la traçabilité sont deux processus complexes que les exigences de la clientèle ont rendus obligatoires. Peu importe ce que l'on pense des options relatives à l'écocertification, le client a parlé, et il faut s'adapter au marché international d'aujourd'hui. Les programmes d'écocertification coûtent cher, et nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent se permettre de s'y inscrire. Il faudra que le secteur public vienne en aide à ces initiatives, de la même façon qu'il vient en aide aux autres produits d'importation ou d'exportation. Essentiellement, l'écocertification reconnaît le travail de l'industrie et la manière dont elle gère sa ressource de poissons. Je ne connais aucune entreprise qui ait réussi à se faire certifier sans avoir au préalable rempli une série de conditions bien précises ou changé ses façons de faire. Le homard ne fera pas exception. Nous pouvons certainement améliorer la manière dont nous gérons notre ressource pour la rendre plus durable, mais il faudra que les choses changent: il faudra que le ministère des Pêches et des Océans revoie sa façon de gérer la ressource, et il faudra que les ministères provinciaux revoient la façon dont se font la transformation et la commercialisation. Il nous faudra faire preuve de leadership si nous souhaitons dépasser les attentes des clients.

Pour revenir à la question de la rationalisation, de la réorganisation et de la restructuration de l'industrie, il faudra absolument que l'industrie passe par là si elle veut atteindre ses objectifs. Combien de fois ai-je entendu, en parlant de la pêche, qu'il y avait beaucoup trop de bateaux pour la quantité de poissons à pêcher. Notre structure actuelle ne nous permet pas de tirer la valeur optimale des ressources limitées dont nous disposons. Il nous faudra changer bien des choses, y compris les types de poissons que nous pêchons, la manière dont nous les pêchons, le moment où nous les pêchons, les types de poissons que nous transformons et la façon dont nous les mettons en marché. Ce n'est pas en rachetant les permis de pêche que nous réglerons les problèmes structurels de l'industrie, même s'il est vrai qu'à un moment ou à un autre, il faudra bien s'attaquer à la question de la surcapacité. Et je vois très peu de solutions auxquelles le gouvernement, quel qu'il soit, n'est pas partie prenante.

Je sais que c'est très difficile. Nous sommes tous réunis aujourd'hui, en notre qualité de ministres des Pêches de nos provinces respectives, et je sais qu'il y a aussi des ministres et des députés fédéraux. Je sais que c'est parfois difficile pour un gouvernement de prendre des décisions, parce qu'en tant qu'élus, nous voudrions plaire à tout le monde. Mais nous avons ici une occasion en or, et il faut absolument la saisir. Peut-être que les gens ne seront pas... Il faut que nous prenions des décisions qui permettront à l'industrie du poisson et des fruits de mer de demeurer viable et qui auront une incidence concrète et positive sur la vie de nos villes et villages. Il ne suffit plus de parler de durabilité, d'adaptation au marché ou de l'approche « de l'océan jusqu'à l'assiette ». Il est temps pour nous d'apporter les changements que nous savons nécessaires. J'y pense encore. Je songe à l'industrie... Nous sommes conscients de ce qui se passe.

Plus de 70 p. 100 des poissons du golfe sont pêchés avant même qu'ils aient pu se reproduire une seule fois. Personne ne devrait s'opposer lorsque l'on dit qu'il faut augmenter la taille de la carapace pour permettre à la ressource de se reconstituer. Nous avons beaucoup discuté de la taille de la carapace entre nous, les provinces, et je sais que des discussions ont eu lieu au niveau fédéral. Ce que nous pêchons doit répondre aux besoins du marché. On ne peut pas faire concurrence à l'industrie de la crevette, qui offre des crevettes d'élevage gigantesques. Nous mettons en marché des queues de deux à trois onces parce que nous tentons de faire concurrence à une industrie qui se tire déjà bien d'affaire. Il faut voir les choses autrement. Je ne peux m'empêcher de penser aux homards que l'on pêche avant même qu'ils aient atteint leur maturité sexuelle. C'est la poule aux oeufs d'or que nous sommes en train d'égorger.

• (1210)

Nous parlons de gestion durable, mais bien malin serait celui qui, aujourd'hui même, trouverait, dans toute la région de l'Atlantique, une seule entreprise de pêche au homard capable de répondre aux exigences de certification. C'est pourtant le but qu'il faut nous fixer. C'est devenu impératif.

Nous comprenons tous qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Ce ne sera pas une mince tâche, bien au contraire, de réussir à satisfaire tout le monde, mais il faut que nous commençons à changer la façon dont nous gérons la pêche. Il faut que nos ministères provinciaux changent leurs façons de faire, et il faudra que les pêcheurs et les transformateurs changent également les leurs. Même chose pour le ministère des Pêches et des Océans.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie du temps qui m'a été alloué. Je sais que je dois accélérer, mais je dirai seulement qu'il faut que nous saisissons l'occasion qui passe. C'est le moment où jamais de faire avancer l'industrie. Aujourd'hui,

nos défis sont à court terme, mais qui sait ce qui nous pendra au bout du nez demain? Que ferons-nous quand le marché se refermera comme une huître?

Je vous remercie.

**Le président:** Merci beaucoup. Je vous remercie également pour votre exposé de ce matin. Vous êtes allé dans les détails, et je sais que les membres du comité l'apprécient.

J'ai cependant oublié une chose au début de la séance, et je vous prie de m'en excuser. Je demanderais à chaque membre de la délégation de se présenter et d'expliquer brièvement son rôle, avant de passer aux questions du comité.

Voulez-vous commencer, monsieur LaFleche?

**M. Paul LaFleche (sous-ministre, Pêches et aquaculture, Gouvernement de la Nouvelle-Écosse):** Bien sûr. Je m'appelle Paul LaFleche, et je suis sous-ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse. C'est moi qui représente le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, car ce n'est pas avant demain, 18 heures, que nous connaissons l'identité de notre nouveau ministre. C'est un plaisir d'être ici, et je ferai de mon mieux pour représenter les intérêts de ma province.

**M. Joseph LaBelle (chargé de projets, Initiatives stratégiques, Pêches, Gouvernement du Nouveau-Brunswick):** Je m'appelle Joseph LaBelle, et je suis conseiller principal au ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick.

**L'hon. Rick Doucet:** Rick Doucet, ministre des Pêches du Nouveau-Brunswick.

**M. Greg Roach:** Comme je le disais tout à l'heure, je m'appelle Greg Roach, et je suis sous-ministre adjoint des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse.

**L'hon. Neil LeClair:** Je suis Neil LeClair, ministre des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural de l'Île-du-Prince-Édouard.

**M. Richard Gallant (sous-ministre, Pêches, aquaculture et développement rural, Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard):** Richard Gallant, sous-ministre des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural de l'Île-du-Prince-Édouard.

**L'hon. Tom Hedderson:** Je m'appelle Tom Hedderson, et je suis ministre des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador.

**M. Alastair O'Rielly (sous-ministre, Pêches et aquaculture, Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador):** Bonjour, je m'appelle Alastair O'Rielly, je suis sous-ministre des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le président:** Merci beaucoup, et merci encore pour la présentation d'aujourd'hui. Je sais que les membres du comité ont beaucoup de questions, alors je leur cède la parole de ce pas.

Monsieur Byrne.

**L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président, et je vous remercie, messieurs les ministres et les sous-ministres.

Je suis accompagné de mes collègues, Lawrence MacAulay, député de Cardigan, à l'Île-du-Prince-Édouard, Scott Simms, député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, et Scott Andrews, député d'Avalon. Nous nous disions justement qu'à notre avis, les deux dernières diapositives sont probablement les deux plus importantes de tout votre exposé.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, alors je partagerai le temps qui m'est alloué avec mes collègues.

Très brièvement, pourriez-vous nous dire si la baisse de revenus que connaît actuellement l'industrie du homard est comparable à ce qui se passe dans l'industrie de la crevette? Car il me semble que tous les types de pêche ont vu leurs revenus baisser de façon dramatique.

Est-ce que l'aide à court terme de 15 millions de dollars accordée à l'industrie du homard réussira à combler les besoins des pêcheurs du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador? Y a-t-il d'autres mécanismes auxquels vous nous recommanderiez, en tant que comité et en tant que gouvernement, d'avoir recours, notamment dans le cadre du régime d'assurance-emploi, pour réagir à la baisse des revenus? De l'avis même des pêcheurs et des électeurs, voilà précisément ce qui les préoccupe le plus: survivre à la crise à court terme pour ensuite pouvoir participer au renouvellement de l'industrie à long terme.

J'aimerais avoir votre réaction concernant les 15 millions de dollars, mais j'aimerais aussi savoir si vous auriez des conseils à nous donner sur l'avenir du régime d'assurance-emploi, si tant est que vous soyez en mesure de répondre?

• (1215)

**Le président:** Monsieur le ministre Hedderson.

**L'hon. Tom Hedderson:** C'est bon, je commence. Tout d'abord, je remercie le député de sa question.

Tout d'abord, vous parlez des différents types de pêche. Pour l'industrie de la crevette, par exemple, on parle de 100 millions de dollars, alors vous vous imaginez bien que 15 millions ne réussiront pas à fournir le soutien au revenu nécessaire, que ce soit par l'entremise de l'assurance-emploi ou pas. Mais parlons plutôt de la portion des 15 millions qui s'applique au homard. À Terre-Neuve-et-Labrador, cela équivaut seulement à 5 p. 100, mais j'imagine que pour mes autres collègues, ce montant se chiffre à plusieurs millions de dollars. Alors si l'on cherche à revenir au niveau de 2008, honnêtement, je n'y crois pas. En ce qui concerne l'accès à l'assurance-emploi, Terre-Neuve-et-Labrador a demandé que les prestations de cette année soient calculées à partir des revenus de l'année dernière, c'est-à-dire 2008.

J'espère que cela répond à votre question.

**L'hon. Gerry Byrne:** Est-ce qu'il y a consensus? Est-ce que le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador s'entendent, ou est-ce que...

**L'hon. Tom Hedderson:** Je laisserai à mes collègues le soin de répondre.

**L'hon. Rick Doucet:** Il y a consensus, oui.

**L'hon. Neil LeClair:** Pour ce qui est des débarquements, les prix ont fait perdre à eux seuls une vingtaine de millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard, si ce n'est pas 25 millions. Seulement à cause de la différence de prix par rapport à l'année dernière.

Au sujet des 15 millions de dollars, il faudrait que je connaisse les détails, que je sache s'il y a un plafond, combien... J'ai entendu parler de 5 000 \$ par unité ou par pêcheur. Tout dépend à quoi ce montant est consacré. Sur la côte Sud, dans le détroit de Northumberland, il se pêche environ 8 000 livres de homard. Si le prix est en baisse, et il est généralement moins élevé au printemps, il se vendra probablement 1,50 \$ de moins que l'année dernière, ce qui fera très mal aux pêcheurs.

**L'hon. Gerry Byrne:** Merci beaucoup.

Monsieur le président, je sais que nous sommes très pressés par le temps et que mes collègues aussi voudraient poser une question. Je laisse donc la parole à Lawrence MacAulay.

Me confirmez-vous que tout le monde voudrait que les revenus de 2008 s'appliquent à 2009? Je vous vois hocher de la tête, alors j'imagine qu'il y a consensus.

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Je vous remercie, c'est bien aimable de votre part.

Peu importe le secteur, si l'on pouvait revenir à l'année précédente et que l'on pouvait en faire un projet pilote, il ne fait aucun doute qu'une bonne partie des difficultés financières que connaissent l'industrie de la pêche et les autres industries du pays disparaîtraient d'elles-mêmes.

Monsieur LeClair, j'aimerais vous poser une question à propos de la rationalisation. Vous savez, on en a beaucoup parlé ici, et l'industrie a pris part à ces discussions. J'ai énormément de mal à comprendre comment quelqu'un qui n'a plus un sou pourrait participer financièrement à un exercice de rationalisation.

J'aimerais avoir votre opinion, mais je tiens aussi à vous faire connaître ma position. Je crois que toutes les zones de pêche du homard peuvent voter. Je ne sais pas trop... Prenons par exemple la zone 24, c'est-à-dire probablement l'endroit du pays qui a la plus petite taille de carapace, car on insiste beaucoup sur la taille de la carapace, eh bien c'est la zone la plus prospère du Canada. Mais j'imagine que chaque secteur a son lot de problèmes.

J'aimerais avoir votre avis sur la rationalisation et sur la manière dont elle se fera. Par la réduction du nombre de pièges, peut-être? C'est ce que j'aimerais savoir, et j'aimerais aussi connaître l'opinion des autres ministres.

**L'hon. Neil LeClair:** Je vous remercie, Lawrence.

C'est exactement ce que je disais tout à l'heure quand j'affirmais que l'industrie devait prendre part aux discussions. Si rationalisation il y a, chaque secteur de l'industrie et chaque zone de pêche de homard devra contribuer à la hauteur de ses capacités. Nous étudierons la situation au cas par cas. Vaudrait-il mieux réduire le nombre de pièges? Ou alors devrions-nous prolonger la saison afin que les transformateurs aient le temps de fournir un produit qui conviendra au marché et qui se vendra, au lieu de produire seulement en fonction des stocks?

• (1220)

**L'hon. Lawrence MacAulay:** J'aimerais que vous me parliez des prêts aux pêcheurs, des importants prêts qui sont consentis à chaque zone de pêche du homard.

**L'hon. Neil LeClair:** J'aime l'idée, déjà répandue, selon laquelle le gouvernement fédéral offrira une subvention pour faire démarrer le processus dans ces zones de pêche du homard. Je pense qu'ensuite, si cela peut fonctionner deux ou trois ans... Je ne crois pas qu'on puisse, du jour au lendemain, retirer de l'eau tous les engins de pêche, mais si on peut élaborer un plan à long terme et obtenir un coup de pouce du gouvernement fédéral pour faire démarrer le plan, nous serions probablement prêts, dans ma région de l'Île-du-Prince-Édouard, à aider les pêcheurs au moyen d'un prêt à faible taux d'intérêt, dans le cadre du programme, ou peut-être même sans intérêt, pour leur donner un coup de pouce. Ensuite, avec l'accroissement des prises et l'augmentation des débarquements ainsi que des profits, ils pourraient investir eux-mêmes dans le processus, afin d'en assurer le maintien et continuer à acheter des engins de pêche.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Merci beaucoup. J'aurais beaucoup d'autres questions, mais je n'ai plus le temps.

Je cède la parole à M. Andrews.

**M. Scott Andrews (Avalon, Lib.):** Merci.

J'ai une autre question sur un dossier concernant la pêche. Cette semaine, le gouvernement a déposé le traité de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). J'aimerais entendre chaque ministre faire part de ses motifs de préoccupation, le cas échéant, à l'égard de ce traité, notamment concernant l'autorisation qui y est donnée aux navires européens et autres de pénétrer dans les eaux canadiennes, à l'intérieur de la limite de 200 milles.

À mon avis, nous n'avons pas réclamé cette sorte de gestion à l'extérieur de la limite de 200 milles. J'aimerais savoir ce que pense chaque ministre de ce traité.

**L'hon. Tom Hedderson:** Je remercie encore le député de sa question, parce que l'opinion que j'exprimerai, je l'ai depuis longtemps et nous aimerions que les choses évoluent dans ce sens. Nous avons demandé à un certain nombre d'États de faire en sorte de nous confier la gestion axée sur la conservation des eaux à l'intérieur de la limite de 200 milles. Nous craignons, sinon, de ne pas pouvoir gérer convenablement la ressource.

Nous craignons que les conventions que l'on commence à appliquer, puissent permettre à des pays étrangers d'exercer des activités de surveillance, voire d'application des règlements à l'intérieur de cette limite. Pour nous, c'est inacceptable. Nous ne sommes que l'une des 12 parties et nous trouvons qu'il est extrêmement difficile de faire bouger les choses. Toute modification des conventions qui autoriserait l'intrusion à l'intérieur de notre limite de 200 milles est tout simplement inacceptable.

**M. Scott Andrews:** D'autres ministres ont-ils des observations à faire à ce sujet?

J'ai une dernière question, à moins que mon collègue n'ait quelque chose à dire.

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.):** Si vous le permettez, j'aimerais revenir à cette question pour un moment.

Alastair, considérez-vous ces modifications particulières à la convention à l'OPANO, avant qu'elles ne soient soumises à un vote, comme les signes précurseurs des résultats possibles d'une gestion axée sur la conservation?

**M. Alastair O'Rielly:** Si je comprends bien, vous demandez si ces modifications mènent en quelque sorte à une possibilité plus grande pour le Canada d'étendre ses compétences. En réalité, elles font tout le contraire.

Dans le contexte de la réforme de l'OPANO et à l'intérieur de l'organisation, on tente d'en corriger certaines carences. Bien sûr, comme le ministre l'a dit, on a beaucoup de réserves sur le succès de cette entreprise. Le Canada a toujours cherché à collaborer avec les autres membres de l'organisation pour essayer d'appliquer des réformes qui permettront la mise sur pied d'un régime efficace. Comme nous le savons tous, l'OPANO n'a jamais été un moyen efficace de gestion à l'extérieur de la limite de 200 milles. On s'interroge beaucoup sur la réussite de l'exercice. Peu importe la manière de voir, ce n'est absolument pas une solution de remplacement pour l'extension des compétences et l'adoption de la gestion axée sur la conservation.

• (1225)

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Blais.

[Français]

**M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ):** Messieurs, bienvenue au Comité permanent des pêches et des océans.

J'aimerais dire que même si les gens du Québec ne sont pas présents à cette table, ils sont tout de même présents d'une certaine façon. Nous sommes des représentants du Québec ici, à Ottawa. Je sais très bien qu'il y a un contentieux au sujet de la Loi sur les océans. En principe, c'est pourquoi les représentants du Québec ne peuvent être présents à cette table pour témoigner devant le comité. Toutefois, je pense qu'ils sont solidaires de la position que vous prenez aujourd'hui.

En ce sens, je vous dirais que les gens du Québec veulent que le plan d'aide qui vient d'être annoncé pour l'industrie du homard soit ajusté. Ce plan ne devrait pas être appliqué « mur à mur », mais plutôt simplement à certains endroits où de grandes difficultés ont été rencontrées. Des efforts de rationalisation ont été faits sur le plan de la conservation, au Québec. Il faut que ces efforts soient effectivement reconnus et récompensés.

À ce moment-ci, je voudrais profiter de votre présence pour aborder un autre dossier qui vous concerne et qui concerne sûrement des gens qui sont dans la salle aujourd'hui. Des gens d'une délégation de pêcheurs de morue du Québec et du Nouveau-Brunswick sont présents également. Ceux-ci veulent connaître votre point de vue concernant ce qui a été annoncé relativement à l'industrie du homard.

On s'est aperçu que cela a pris du temps avant qu'on annonce finalement un plan d'aide. Il y a un moratoire sur la morue qui touche le sud du golfe. On n'expliquera pas nécessairement tous les détails en lien avec la contestation des évaluations. Cependant, pour ce qui est des impacts, la perte de revenu constitue une situation catastrophique pour ces gens.

De quelle façon réagissez-vous, monsieur le ministre du Nouveau-Brunswick? Vous êtes, d'ailleurs, sûrement préoccupé par ce dossier. Je trouvais qu'il était impensable d'annoncer un moratoire sans présenter de plan d'aide. On aide les gens — et c'est tout à fait normal — qui vivent des situations problématiques. Lorsqu'on leur coupe les vivres, la première chose responsable et respectueuse à faire est d'offrir un plan d'aide. Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**L'hon. Rick Doucet:** Nous nous sommes rencontrés pour discuter de cette question, il y a deux ou trois jours. D'abord sur le turbot, puis, le lendemain, sur la morue. Dans nos discussions avec la ministre et les ministères fédéraux, nous nous sommes fixé une limite pour nos concessions. Nous ne pouvons pas renoncer à plus de parts traditionnelles, parce que cela menace la viabilité des communautés et des pêcheurs. Il faut changer de méthode. Nous allons épauler les pêcheurs, travailler avec eux et voir ce que nous pouvons faire pour eux. Hier, à notre arrivée, j'ai soulevé cette question avec la ministre et j'ai réussi à clarifier certains détails. Nous en discuterons davantage plus tard.

[Français]

**M. Raynald Blais:** Le monsieur de la Nouvelle-Écosse qui n'est pas ministre, mais qui aura un ministre bientôt, a-t-il des commentaires à faire là-dessus?

**M. Paul LaFleche:** C'est une question de politique et je ne suis pas en position de vous donner une réponse. Si vous voulez attendre quelques jours, je vais envoyer une assez bonne réponse par courriel. Est-ce que ça vous convient?

**M. Raynald Blais:** D'accord.

À partir du moment où un secteur des pêches est en difficulté et qu'on prend la décision d'imposer un moratoire, la moindre des choses à faire, c'est d'épauler ces gens comme on le fait dans d'autres secteurs. Je pense que tout le monde est d'accord là-dessus.

Un des éléments du dossier de l'industrie du homard qui fait consensus et qui peut faire aussi l'objet de discussions par rapport au dossier de la morue est un plan de rachat de permis. Un tel plan serait une mesure à moyen et à long terme permettant de traiter de façon honorable, à mon avis, les gens qui se voient couper les vivres aujourd'hui. Mais dans l'immédiat, il faut un plan d'aide.

J'aimerais vous entendre sur un programme de rachat de permis.

• (1230)

**M. Joseph LaBelle:** Notre province maintient son aide aux pêcheurs de poisson de fond. C'est un problème qu'on tente de régler depuis 1993; c'est un long processus. Il est évident que les décisions qui ont été annoncées cette semaine nous ont pris un peu par surprise. Depuis quelques années, on travaille avec les gens de chez nous pour monter un programme de rationalisation, de réintégration. La solution simple serait un programme de rachat de permis.

Cependant, il y a des entreprises, des entrepreneurs et des pêcheurs qui sont importants dans les communautés et qui peuvent continuer à offrir leur contribution au secteur des pêches. On aimerait trouver un moyen d'intégrer ces intérêts. Les allocations fluctuent en fonction de la sorte de poisson et des agglomérations d'accès. On essaie de les mettre ensemble pour avoir un processus qui assurerait la rentabilité des entreprises, tout en sachant que les différentes espèces ont tendance à fluctuer d'une manière différente. On n'est pas encore arrivé à trouver une solution permettant aux entreprises d'aller de l'avant et de regarder vers l'avenir.

Avant la fermeture, c'est très marginal. Maintenant que la morue disparaît, ça va être quand même un défi. Le seul rachat de permis nous priverait de gens qui sont importants pour l'industrie. On aimerait trouver une manière d'établir des plans d'affaires viables avec des accommodements. Il y a d'autres personnes, d'autres secteurs qui cherchent à changer la situation. Il s'agit de voir si on peut les mettre ensemble.

[Traduction]

**L'hon. Tom Hedderson:** Pour ce qui concerne la rationalisation dont vous parlez — par le rachat de permis ou de quotas — pour rendre l'industrie plus viable, nous avons, évidemment, dans notre province beaucoup d'espèces de poissons. En général, nous avons fait savoir au gouvernement fédéral que nous sommes prêts, en vertu de notre programme de renouvellement des pêches, à nous associer avec lui jusqu'à concurrence de 30 p. 100 pour réaliser la rationalisation. Mais ce ne sera pas une rationalisation qui visera simplement à éliminer des joueurs. Elle devra aussi rendre l'industrie viable.

Pour la plupart des espèces, la valeur des permis découle de l'existence des quotas. Les autres pêcheurs cherchent à obtenir vos quotas, pour augmenter leurs prises. À Terre-Neuve-et-Labrador, la difficulté provient de la petitesse des entreprises de pêche du homard — de petits homardiens — et du fait que seulement des permis leur sont rattachés. Il n'y a pas de quota individuel. Nous avons donc, comme je l'ai souligné, 5 p. 100 de la valeur et 30 p. 100

des permis, et le déclin fait que les pêcheurs en retirent à peine, comme je l'ai mentionné, 4 000 \$ par année. Nous devons trouver le moyen de diminuer la capacité de pêche. Dans ce cas, ce n'est pas par l'autorationalisation, parce que les pêcheurs n'ont rien à offrir. Un permis de pêche n'a aucune valeur pour les autres pêcheurs. Nous espérons trouver une solution de concert avec le gouvernement fédéral. Grâce au financement annoncé, nous avons bon espoir d'y parvenir. La pêche du homard diffère de celle du crabe, de la morue et des autres espèces, qui, dans chaque cas, est rattachée à des quotas. L'autorationalisation est possible parce les pêcheurs peuvent vendre leur quota et sortir de la profession, tandis que l'acheteur peut en tirer parti.

J'espère avoir bien répondu, au moins en partie, à votre question.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Passons à M. Stoffer.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le président, merci beaucoup.

Je vous remercie, chacun de vous et chacun de vos gouvernements, pour avoir soumis hier Ottawa à une merveilleuse expérience gastronomique, comme le dit Clearwater. J'ai parlé ce matin à des gens qui n'avaient jamais mangé de homard avant et qui ont adoré. Merci à tous de nous avoir offert cela.

Monsieur Doucet, vous avez absolument raison. C'est une occasion en or pour les cinq provinces et le gouvernement fédéral de collaborer à l'élaboration d'une stratégie à long terme et à la mise en oeuvre de moyens pour soulager à court terme les pêcheurs et leurs familles.

Dans beaucoup d'endroits, on voit cela pour la première fois. Je suis certain d'exprimer le sentiment général du comité. Vos efforts axés sur la coopération nous réjouissent beaucoup. Au plus profond de moi-même, je sais que vous vous souciez des pêcheurs, de leurs familles et de leurs communautés. Mais, s'il n'y avait qu'un seul pêcheur de homard, le problème demeurerait entier s'il ne réussissait pas à vendre le produit de sa pêche. Les questions de commercialisation sont très importantes, et l'étiquetage « vert » constituera un défi important, comme vous l'avez mentionné. Je crois honnêtement que si nous sommes solidaires et si nous collaborons à la résolution de ce problème, nous pouvons y parvenir, comme nous pouvons résoudre le problème de la crevette, celui du crabe et tous les autres problèmes.

Après ma question, je céderai la parole à mon collègue Jack Harris, de Terre-Neuve.

Certains pêcheurs sont très préoccupés par l'éventualité d'un système de quotas individuels transférables pour le homard. J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet, parce que, comme vous le savez, nous ne connaissons rien de la biomasse des homards. Voilà pour le problème numéro 1.

M. LeClair a affirmé que nous en savions réellement peu sur la pêche du homard dans le détroit de Northumberland. Après toutes ces années, cette affirmation est troublante.

Ma question est la suivante: envisagez-vous un système de quotas individuels, transférables ou non, en discutez-vous, ou examinez-vous d'autres solutions pour la restructuration de l'industrie?

Encore une fois, merci beaucoup du temps que vous avez pris pour venir à Ottawa.

•(1235)

**L'hon. Rick Doucet:** Je vais tenter de vous répondre.

Merci beaucoup. Je suis heureux que tous aient vécu une belle expérience hier soir. Nous devons nous adresser à ceux qui achètent du homard pour la première fois, parce que c'est en eux que nous mettons nos espoirs; nous devons les inciter à récidiver.

Pour ce qui concerne les quotas individuels transférables, nous n'avons eu aucune discussion, ni avec les ministères ni avec les provinces. Nous voulons nous assurer que la ressource, globalement, est durable. C'est la clé, peu importe comment on voit les choses. Toutes les décisions doivent être prises en fonction des meilleures données scientifiques disponibles. Nous devons nous appuyer sur des données solides, plutôt que sur des affirmations lancées pour les besoins de la cause. Les décisions que nous prendrons doivent assurer notre viabilité à long terme au milieu de tous les changements qui surviennent sur le marché. Ce sera probablement ce que le marché nous dictera. Pour ce qui concerne les quotas individuels transférables, nous n'avons participé à aucune discussion; nous n'en savons encore rien. Si nous rationalisons bien l'industrie de façon stratégique et si nous modifions les pratiques de gestion, je ne crois pas qu'il y aura de quotas individuels transférables.

Je crois que, à la fin, nous exploiterons la ressource de manière durable, nous obtiendrons le prix voulu et nous éviterons le comportement actuel du marché, dont les hausses et les baisses ne sont pas propices à l'activité. Pour acheter des actions, que faites-vous? Vous attendez que le prix des actions ait atteint son minimum. C'est le malheur qui est survenu sur le marché aujourd'hui. À l'échelle planétaire, tous les yeux sont rivés sur le marché du homard. Nous sommes en très bon rapports avec les intervenants sur le marché international, qui se demandent quand surviendra la prochaine baisse. Je leur dit: « Écoutez, ça ne baissera pas, ça va monter ».

Ensemble, nous nous efforçons de faire ce qui est juste et de bien le faire. Oui, nous pourrions discuter du marché et de toute cette activité et miser sur cela, mais si nous ne parvenons pas à assurer notre viabilité sur ce marché, alors c'en est fini de nous.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je me joins à mes collègues pour vous souhaiter la bienvenue à tous. Je suis ravi — nous le sommes tous, j'en suis convaincu — de voir les cinq provinces collaborer dans ce dossier très complexe et très important. Je suppose, d'une certaine manière, qu'il y a probablement moins de concurrence. Il n'est pas question d'aller pêcher dans l'étang du voisin, ici; presque tout se passe dans les eaux des provinces.

L'une des choses fascinantes que j'ai apprises aujourd'hui est que les faits scientifiques ne sont pas bien connus. On ne semble pas y voir une piste de solution, mais il me semble que l'on devrait insister un peu plus là-dessus.

J'aimerais que l'on parle de l'idée d'augmenter la taille des homards, comme cela a été mentionné dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard et d'un certain nombre d'autres endroits. Je sais que le ministre Hedderson de Terre-Neuve-et-Labrador serait au courant de certains efforts volontaires de la part de particuliers de la côte Nord-Ouest qui disent qu'ils laisseront les homards à l'eau, à leurs propres frais, jusqu'à l'année prochaine ou la suivante, pour s'assurer d'obtenir un produit viable et remettre l'industrie sur pied.

En cette période d'engorgement du marché et de hausses et de baisses, y a-t-il de la place pour un programme d'envergure qui

appuierait cet effort visant à ne pas pêcher le homard et, peut-être, à exploiter la ressource en profitant du décalage des cycles ou suivant une formule semblable? Songe-t-on à un tel programme? Je sais que vous travaillez ensemble et j'espère que vous continuerez à le faire, mais il faut qu'il y ait un terrain d'entente unanime, que le gouvernement fédéral, nous l'espérons, appuiera.

Monsieur Hedderson, avez-vous des observations à faire?

•(1240)

**L'hon. Tom Hedderson:** Mon collègue vous répondra, puis je compléterai.

**L'hon. Rick Doucet:** Il va mentionner...

**Le président:** Très rapidement, s'il vous plaît. Le temps est limité.

**L'hon. Rick Doucet:** Je serai bref. Le problème est généralisé. Nous avons tenté de faire autrement en appelant à la collaboration afin d'assurer l'avenir. Si les provinces travaillent les unes contre les autres, il est évident que nous n'arriverons à rien. Il faut absolument penser à long terme.

S'il est question d'augmenter la taille des homards, nous devons savoir quelle est la demande sur le marché. Que réclame le marché? Fondamentalement, je pense que si nous avons soulevé la question il y a cinq ans, personne ne s'en serait soucié. Je crois sincèrement qu'avec ce que la récession et les remous du marché font vivre aux pêcheurs, nous sommes déterminés plus que jamais à examiner de très près la situation.

Peut-être que le ministre de Terre-Neuve aimerait ajouter quelque chose.

**L'hon. Tom Hedderson:** Lors de notre passage à Moncton il y a quelques semaines, notre gouvernement a fait valoir que plus d'études devraient être faites pour déterminer quelle serait la meilleure façon d'assurer la viabilité de l'industrie du homard. C'est là que nous aurions aimé que soit dirigée une partie des fonds. Pour ce qui est du financement, toutes les provinces ont la possibilité de soumettre un plan. Tout ne repose pas sur le soutien au revenu et la commercialisation. Il faut aussi penser à la durabilité et à la rationalisation. Dans notre province, beaucoup d'efforts ont été déployés pour venir en aide aux pêcheurs et faire exactement ce que vient de dire l'honorable député. Notre gouvernement serait disposé à présenter au gouvernement un plan qui viserait à assurer cette durabilité.

**Le président:** Ministre LeClair.

**L'hon. Neil LeClair:** Nous sommes aussi de cet avis. Il faut voir à la viabilité de l'industrie. Peu importe la façon dont nous voulons remédier à la situation, nous devons consulter les intervenants de l'industrie. Pêches et Océans pourrait choisir d'investir davantage pour acquérir plus de connaissances sur le homard. J'ai parlé à beaucoup de pêcheurs et d'intervenants de l'industrie depuis que je suis ministre, et je peux vous affirmer que nous ignorons encore beaucoup de choses sur le homard dans son habitat au fond de l'océan. Nous devons insister là-dessus. Nous allons certainement nous entretenir avec l'industrie et ferons tout ce qui est nécessaire pour la soutenir.

**Le président:** Quelle est la position de la Nouvelle-Écosse à cet égard?

**M. Greg Roach:** Depuis au moins 15 ans, la Nouvelle-Écosse participe à des programmes d'augmentation de la taille des cages. Des programmes actifs sont en cours en Nouvelle-Écosse. Il y a différentes tailles, selon la région. Pratiquement toutes les régions ont réussi à accroître la taille de la carapace de leurs populations de homards, et les programmes en question sont toujours offerts. Il s'agit d'une bonne approche au point de vue biologique, commercial et économique. C'est là-dessus que se concentre la Nouvelle-Écosse, et nous continuons à travailler en ce sens avec les pêcheurs.

**Le président:** Monsieur Allen.

**M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC):** Merci.

Bienvenue à tous nos témoins ici présents. Je vous remercie de votre participation à l'événement d'hier soir. Ce fut très apprécié. Pour reprendre une phrase à la mode à la Chambre ces derniers temps, je tiens à souhaiter la bienvenue à *mon* ministre des Pêches du Nouveau-Brunswick, Rick Doucet. Je suis heureux de vous voir.

J'aimerais qu'on se concentre sur trois facteurs clés: la collaboration des gouvernements, la participation de l'industrie et la rationalisation. Pour ce qui est du premier facteur, Rick a affirmé qu'il fallait arrêter de transformer le homard en fonction des stocks et commencer à le transformer en fonction du marché. Compte tenu de ce nouvel investissement de 75 millions de dollars, pouvez-vous nous parler des principales initiatives qui permettront à votre province d'opérer des changements au sein de l'industrie pour que celle-ci délaisse la transformation du homard en fonction des stocks? Que devons-nous faire pour que l'industrie s'implique et que nous puissions travailler ensemble vers un même but? Je m'intéresse particulièrement aux permis latents dont vous avez parlé pour le Québec et Terre-Neuve. Avons-nous aussi ce genre de permis à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick? Combien y en a-t-il? Depuis combien de temps détiennent-ils un permis latent? Que se passera-t-il avec eux?

• (1245)

**L'hon. Rick Doucet:** Ce sont des questions pièges que vous me posez. Pour ce qui est des permis, tous ceux délivrés au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Les pêcheurs travaillent. Vous avez fait référence à l'investissement de 75 millions de dollars, Mike — j'espère que vous ne m'en voudrez pas si je vous appelle par votre prénom. En fait, en trois ou quatre semaines, nous sommes passés de zéro à 75 millions de dollars. Personnellement, je crois que c'est un excellent départ. Cela nous engage dans la bonne voie. J'en ai discuté avec l'ex-ministre des Pêches et le ministre des Pêches actuel, à propos du concept dit de la mer à l'assiette, et l'activité en cours convient extrêmement bien à l'orientation que nous voulons faire adopter à l'industrie et à la position que nous devons prendre.

Nous devons faire preuve d'innovation. Nous devons préparer un produit qui répond à la demande du marché et éviter de transformer la totalité des stocks. Nous devons toutefois transformer nos produits pour entrer sur le marché. Nous faisons affaire avec plusieurs entreprises aux États-Unis, les restaurants Darden et Outback, pour les queues de homard et les homards entiers surgelés. Beaucoup d'entreprises n'ont pas les fonds nécessaires pour maintenir un inventaire. C'est aussi le cas de nos transformateurs. Ce sont des facteurs que nous examinons. Que pouvons-nous faire pour modifier le milieu de la réglementation pour que nous puissions mieux suivre la demande du marché?

Nos provinces doivent toutes et chacune subir une certaine transformation pour être en mesure de répondre aux besoins du marché. J'ai le sentiment que notre province est sur la bonne voie, particulièrement à la lumière des innovations contenues dans le cadre

de renouvellement des pêches, de l'orientation que nous donnons à l'industrie et des priorités que nous avons établies à l'égard du marché, ainsi que des mesures que nous devons prendre pour être prêts à affronter le marché.

**L'hon. Neil LeClair:** Pour ce qui est de transformer le homard en fonction des besoins du marché, nous avons lancé ce printemps un programme d'entreposage à court terme. Notre gouvernement a trouvé des entrepôts à l'Île-du-Prince-Édouard, et nous avons acheté les surplus de homard qui n'avaient pas pu être transformés en raison d'un niveau élevé de débarquements, et nous les avons gardés pendant un certain temps. Il s'agissait en quelque sorte d'un projet pilote, mais les résultats ont été concluants. Nous avons conservé les stocks de homard jusqu'à ce que les transformateurs puissent les reprendre et transformer juste ce qu'il fallait pour répondre à la demande du marché, avant de les vendre. Nous examinons cette possibilité et nous effectuons des tests à l'aide du Collège vétérinaire de l'Atlantique, afin de déterminer comment les homards sont gardés dans ces fourrières et comment assurer leur survie. C'est une possibilité à long terme, et c'est dans cette direction que l'industrie doit se tourner.

Le problème à l'heure actuelle, c'est que trop de produits nous arrivent en même temps. Si on pouvait seulement les conserver pendant trois ou quatre semaines, au plus, dans un entrepôt terrestre (ou peu importe la méthode d'entreposage), au lieu de surgeler les produits et de les vendre à coût moindre, on pourrait les transformer de façon à répondre à la demande du marché. Nous avons déjà tenté l'expérience ici au printemps. Le projet a relativement bien fonctionné, et nous envisageons cette possibilité à long terme également.

**L'hon. Tom Hedderson:** J'aimerais ajouter une ou deux petites choses. D'abord, vous comprendrez qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, nous exportons des homards vivants, alors la question de la transformation... Toutefois, pour ce qui est des marchés, nous nous trouvons à proximité de l'Europe et nous avons contemplé l'idée d'expédier nos produits par avion là-bas, mais les tarifs douaniers sont faramineux. Nous espérons, au bout de négociations, faire tomber ces tarifs pour nous permettre de diversifier notre marché.

Nous pensons que la solution réside dans la rationalisation, chose que nous permettra peut-être de faire le financement annoncé. Je répète que l'on vise 5 p. 100 de la valeur des ressources, 30 p. 100 des permis, dont 30 p. 100 sont probablement latents. Je ne cherche pas à rationaliser en rachetant les entreprises des pêcheurs. Je crois que nous devrions déterminer quels sont ceux qui sont en activité et essayer... Et vous savez ce qui complique les choses avec la pêche au homard: le prix du permis n'est pas le même que pour les autres pêches. En ce qui a trait aux permis latents, à mon avis, si vous ne les utilisez pas, vous les perdez. On ne peut pas seulement prendre des mesures s'appliquant aux permis en vigueur sans faire quoi que ce soit pour les permis latents, parce qu'ils vont inévitablement refaire surface un jour ou l'autre, et tout sera à recommencer.

En collaboration avec nos homologues fédéraux, nous pourrions trouver un moyen de veiller à ce que la rationalisation permette effectivement d'assurer la viabilité de l'industrie.

• (1250)

**M. Mike Allen:** Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Vous avez trois minutes.

**M. Mike Allen:** D'accord, j'ai encore quelques petites questions à vous poser.

Neil, je suis heureux que vous ayez parlé encore une fois des nouveaux arrivants dans l'industrie. J'imagine que je suis quelque peu inquiet du fait que l'on commence à rationaliser et à sortir des cages de l'eau. Je suis d'accord avec vous, si l'on veut assurer l'avenir des pêches, il faut attirer de nouveaux pêcheurs. Beaucoup de nos industries font face au tournant fatidique des 55 ans. Comment pouvons-nous alors rendre complémentaires les programmes visant à rationaliser les pêches et ceux voués à intégrer de nouveaux arrivants? Il serait illogique d'attirer une foule de nouveaux pêcheurs dans l'industrie pour leur couper l'herbe sous le pied en tentant de sortir des cages de l'eau.

C'est ma première préoccupation. Comment pouvez-vous intégrer de nouveaux arrivants sans toutefois engendrer une suractivité dans l'industrie des pêches?

Ma dernière question s'adresse à Rick. Dans les diapositives où il est question du Nouveau-Brunswick, on indique que des changements à l'assurance-emploi seraient peu souhaitables. Serait-ce à cause de la transformation, Rick? Vous pourriez peut-être clarifier ce point, car vous sembliez être d'accord avec vos homologues quand M. Byrne a posé sa question sur les changements à apporter au régime d'assurance-emploi. Mais on tient un autre discours, je crois, dans la diapositive sur le Nouveau-Brunswick: je cite « Il faut faire attention que la flexibilité dans l'assurance-emploi ne vienne pas aggraver la situation. » J'apprécierais beaucoup si vous pouviez éclaircir ce détail pour moi.

**L'hon. Tom Hedderson:** Je ne crois pas que la question s'adressait à moi.

**L'hon. Neil LeClair:** Non, c'est à moi qu'elle s'adressait.

Ce qui pose problème, c'est qu'une rationalisation est nécessaire dans les régions où il n'y a pas suffisamment de homards pour soutenir les efforts de pêche. Si les pêcheurs doivent sortir leur matériel de l'eau, ils perdront leur permis, et on sera forcé de fermer des zones de pêche du homard. On ne peut pas retirer 20 flottes de pêche d'une zone précise pour plus tard la réouvrir afin qu'un autre port puisse y envoyer plus de pêcheurs. Il faudra que l'initiative soit coordonnée à l'échelle de l'île pour ne pas permettre le transfert de flottes dans des zones de pêches qui étaient déjà en difficulté. Autrement, ce serait une perte de temps. Donc, une fois que les engins de pêche sont sortis de l'eau, les permis sont détruits et il n'est plus possible d'en obtenir un nouveau pour la zone touchée. Cela permettra de limiter le nombre de navires de pêche dans une zone précise.

Si un jeune homme décide de se lancer dans l'industrie de la pêche, il peut très bien racheter l'engin de pêche encore viable d'un pêcheur plus âgé. Il n'y a aucun problème. C'est avantageux pour un jeune pêcheur de commencer dans des zones comme celles-là, car la pression y est moins forte. Il devrait être en mesure d'attraper plus de poissons et pouvoir payer son équipement et son permis.

Nous n'essayons pas d'attirer de jeunes pêcheurs dans des zones de pêche qui n'ont rien à offrir. Ce ne serait pas logique. Nous voulons retirer un certain nombre d'engins de pêche de l'eau. Si un jeune pêcheur veut s'acheter un engin, il ne se tournera pas vers les engins non viables. Ce ne serait tout simplement pas possible, alors il ne le fera pas. Il va chercher autre chose.

**M. Mike Allen:** [Note de la rédaction: *Inaudible*]...stratégie.

**L'hon. Neil LeClair:** Exactement, et jusqu'à ce qu'ils obtiennent...

**Le président:** Ministre Doucet.

**L'hon. Rick Doucet:** Mike, pour répondre à votre question, nous voulons que le régime d'assurance-emploi offre une certaine flexibilité et que des changements y soient apportés dans le cadre du projet pilote, c'est à cet égard qu'il y a un consensus.

Mais il arrive parfois que nos usines de transformation du poisson aient de la difficulté à trouver des travailleurs, et nous voulons nous assurer que cela ne découragera pas ce processus. Certaines de nos usines sont en opération de mai à décembre, alors nous voulons être certains qu'elles disposeront de la marge de manoeuvre nécessaire pour aller chercher des travailleurs, car il n'est pas rare que nous manquions de main-d'oeuvre.

Le projet pilote porte sur les bateaux, mais nous devons aussi nous rappeler qu'il faut être en mesure d'amener des travailleurs dans nos usines.

● (1255)

**Le président:** Merci.

Monsieur Gallant.

**M. Richard Gallant:** Oui. J'aimerais revenir rapidement sur les commentaires formulés par le ministre. L'autre volet de notre programme pour les nouveaux arrivants consistera à travailler avec les jeunes pêcheurs (et ils n'ont pas à acheter un engin de pêche immédiatement pour être admissibles, ils peuvent l'acheter plus tard) en leur donnant accès à de l'information et à de la formation à l'égard de choses qu'ils doivent savoir, selon nous, pour réussir dans cette industrie, comme comprendre le marché. Pour beaucoup trop de pêcheurs encore aujourd'hui, le marché se résume à l'acheteur au bout du quai, et ils ne comprennent pas la chaîne de valeur.

Le financement... C'est un secteur difficile. Les pêcheurs doivent apprendre qu'il ne leur suffit pas d'investir pour réussir. Ils doivent être ferrés en matière de finances et connaître tous les trucs qui les mèneront à la réussite; ils doivent aussi savoir en quoi consiste le travail et avoir des notions de gestion dans le domaine des pêches. Nous croyons que si nous travaillons avec eux, ils seront mieux préparés et plus susceptibles de réussir.

**Le président:** Merci beaucoup.

Au nom du Comité permanent des pêches et des océans, je tiens à vous remercier, messieurs les ministres et membres de la délégation, d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer et de nous présenter votre exposé. J'aimerais aussi souligner que j'ai eu l'honneur plus tôt aujourd'hui de présenter devant la Chambre des communes le rapport du comité permanent sur la pêche au homard. Je voudrais m'assurer que chacun d'entre vous en aura reçu une copie, que vous pourrez rapporter dans vos provinces respectives. La greffière vous en remettra chacun une copie.

Encore une fois, merci à tous d'avoir accepté notre invitation et d'avoir pris le temps d'attirer l'attention du comité, et d'Ottawa, comme le ministre Doucet l'a indiqué plus tôt, sur la situation de la pêche au homard.

Merci beaucoup.

La séance est levée.





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**